

DECATHLON Chatelineau

Challenge route 2004

Règlement

NAC

Chers amis coureurs, à tous, passés, présents et à venir, et même dépassés, salut !

La nouvelle saison s'est entamée au 1^{er} novembre 2004!

Voici d'abord en quelques mots la présentation de notre challenge interne. Nous sélectionnons au cours de la saison plus d'une trentaine d'épreuves sur routes et chemins, conviviales ou (et) renommées, pas trop lointaines, pas trop longues, pas trop difficiles, pas trop de vent, pas trop de côtes, pas trop de pluie, bref on vous chouchoute... A vous de participer à au moins six de ces courses... et vous êtes classé ! Po pom po pom, podium, brabançonne, miss, etc... Pour ceux qui font plus de six courses, seuls les six meilleurs résultats sont retenus et un bonus est octroyé... Il est également permis de participer à un ou deux marathons au choix sur la saison, qui peuvent alors remplacer une ou deux des courses de la sélection.

En fin de saison (13 novembre 2004), un souper gigantesque réunit tous les sympathisants et tous les classés reçoivent un prix !

Règlement challenge route NAC 2004

Article 1^{er}

- 1.1. On est là pour s'amuser avant tout!
- 1.2. Les mots d'ordre sont « sport, copains, bonne humeur et fête ».
- 1.3. L'esprit de compétition est créé d'abord pour se dépasser soi-même.
- 1.4. Il est conseillé de m'offrir un verre au bar après la course, cela ne peut qu'être bénéfique pour votre classement.

Article 2:

Deux catégories DAMES et 5 catégories HOMMES sont récompensées. Pour les dames : seniores (18-39 ans) et aînées (40 et plus). Pour les hommes : seniors 1 (18-29 ans), seniors 2 (30-39), vétérans 1 (40-49), 2 (50-59) et 3 (60 et plus). La date de référence pour le passage de catégorie est celle du 1^{er} novembre. Par exemple, né le 27 avril 1964, on est V1 ; né le 5 novembre 1964, on est senior 2.

Plus de trente courses sont proposées, plus deux marathons au choix. Sont repris en fin de saison les six meilleurs résultats de chaque athlète. Un bonus est octroyé à partir de la 7-ième participation. (voir ci-après)

Article 3:

Attribution des points suivant la formule suivante :

$$\text{Place} \times 100 / \text{nombre de partants}$$

On arrondit à la troisième décimale.

Exemple : un jogging réunit 232 partants ; celui qui termine 12-ième reçoit $12 \times 100 / 232 = 5,172$ points ; le 184-ième a 79,310 points. C'est bien sûr celui qui a le moins de points qui gagne.

Seules exceptions à cette manière de calculer les points:

1. l'épreuve "libre" du marathon (maximum 2 sur l'année) où c'est la performance chronométrique qui est prise en considération selon les tableaux d'équivalence qui figurent à l'annexe du règlement (pour les dames, retirer 20%).
2. les épreuves où deux distances sont proposées : lorsque deux distances sont proposées, il est souhaité que les hommes participent à la plus longue et les dames à la plus courte. Cependant, si une dame concourt sur la plus longue distance, elle reçoit un bonus sous forme de dix points en moins; et si un homme parcourt la plus courte distance, il reçoit une pénalité sous forme de 20% de ses points en supplément.
3. La course Olne-Spa-Olne de 64km en novembre avec 3800m de dénivelé : les points réellement obtenus sont divisés par 2.
4. Le trèfle à 4 feuilles à Olne le 18 janvier 2004 : 13km : points normaux 23km : -10% 33 km : -20% 42 km : -30%. On retire encore 10% aux dames

Des classements intermédiaires seront publiés en cours de saison.

Bonus : on retire à la moyenne des six courses, 2% par épreuve courue dès la 7-ième, avec un maximum de 20%. Exemple : moyenne de 51.751 pour les 6 meilleurs résultats, 9 courses courues : la moyenne devient $51.751 - 6\% = 48.646$. Un bonus spécial supplémentaire de -4% est octroyé pour la participation le 3 avril 2004 à notre déplacement en car à Oostduinkerque, - 4% aussi pour le 5000m piste en mai (date à préciser) et -4% encore pour le relais pyjama du 26 juin 2004.

Article 4:

Pour être classé au challenge route NAC lors d'une épreuve, l'athlète doit obligatoirement s'inscrire sous le sigle d'appartenance NAC, être en règle de cotisation vis-à-vis du NAC et porter le maillot officiel NAC.

Nous insistons fortement sur cet aspect du règlement. Le maillot Nac doit également être porté régulièrement dans les compétitions, même hors challenge.

Article 5:

Les cas non prévus seront tranchés par le Comité Routes du NAC

Annexe : les points du marathon (dames : retirer 20%)

Moins de	Points	Moins de	Points	Moins de	Points
2h 30	0,100	3h 0	5,000	3h 30	24,200
31	0,130	1	5,500	31	25,000
32	0,160	2	6,000	32	25,800
33	0,190	3	6,500	33	26,600
34	0,220	4	7,000	34	27,400
35	0,250	5	7,500	35	28,200
36	0,300	6	8,000	36	29,000
37	0,350	7	8,500	37	29,800
38	0,400	8	9,000	38	30,600
39	0,450	9	9,500	39	31,400
40	0,500	10	10,000	40	32,200
41	0,600	11	10,500	41	33,000
42	0,700	12	11,000	42	33,800
43	0,800	13	11,500	43	34,600
44	0,900	14	12,000	44	35,400
45	1,000	15	12,500	45	36,200
46	1,200	16	13,000	46	37,000
47	1,400	17	13,800	47	37,800
48	1,600	18	14,600	48	38,600
49	1,800	19	15,400	49	39,400
50	2,000	20	16,200	50	40,200
51	2,300	21	17,000	51	41,000
52	2,600	22	17,800	52	41,800
53	2,900	23	18,600	53	42,600
54	3,200	24	19,400	54	43,400
55	3,500	25	20,200	55	44,200
56	3,800	26	21,000	56	45,000
57	4,100	27	21,800	57	45,800
58	4,400	28	22,600	58	46,600
59	4,700	29	23,400	59	47,400
				4h 0	48,200

A partir de 4h : 50 points Dames : retirer 20%

Bonne chance à tous et ... merci pour votre bonne attention...

Serge